

# Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 30.01.2023

Numéro de version 3 (remplace la version 2)

Révision: 26.01.2023

## RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise

### · 1.1 Identificateur de produit

- **Nom du produit:** **L 4895 / pH=4,00**
- **Code du produit:** 285138632-Set1

· **Description:** Solution tampon technique pH 4,00 (25 °C)

### · 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées:

- **Catégorie du produit:** PC21 Substances chimiques de laboratoire
- **Catégorie du procédé:** PROC15 Utilisation en tant que réactif de laboratoire.
- **Emploi de la substance / de la préparation:** Solution de calibration

### · 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

#### · **Producteur/fournisseur:**

Xylem Analytics Germany GmbH  
Am Achalaich 11  
82362 Weilheim  
Germany

Kontakt: SI Analytics, Mainz  
Tel. +49.(0)6131.66.5111

· **Service chargé des renseignements:** E-Mail: msds.si@xylem.com

· **1.4 Numéro d'appel d'urgence** Chemtrec: (USA & Canada) 800-424-9300 (International) 001 703-527-3887

## RUBRIQUE 2: Identification des dangers

### · 2.1 Classification de la substance ou du mélange

· **Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008:** Le produit n'est pas classifié selon le règlement CLP.

### · 2.2 Éléments d'étiquetage

- **Étiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008:** néant
- **Pictogrammes de danger:** néant
- **Mention d'avertissement:** néant
- **Mentions de danger:** néant

· **2.3 Autres dangers** Pas d'autres informations importantes disponibles.

## RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

### · 3.2 Mélanges

#### · **Description:**

Mélange, composé des substances indiquées ci-après:  
Aqua, hydrogénéphthalate de potassium

· **Composants dangereux:** néant

· **Indications complémentaires:** Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

# Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 30.01.2023

Numéro de version 3 (remplace la version 2)

Révision: 26.01.2023

Nom du produit: L 4895 / pH=4,00

(suite de la page 1)

## RUBRIQUE 4: Premiers secours

- **4.1 Description des mesures de premiers secours**
  - **Remarques générales:** Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.
  - **Après inhalation:** Veiller à l'apport d'air frais.
  - **Après contact avec la peau:** Rincer la peau à l'eau [ou se doucher].
  - **Après contact avec les yeux:**  
Rincer les yeux, sous l'eau courante, pendant plusieurs minutes, en écartant bien les paupières.
  - **Après ingestion:** Consulter un médecin en cas de malaise.
- **4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**  
Pas d'autres informations importantes disponibles.

## RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

- **5.1 Moyens d'extinction**
  - **Moyens d'extinction appropriés:** Le produit est incombustible. Choisir l'agent d'extinction en fonction de l'environnement.
- **5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange** Aucun danger particulier à mentionner.
- **5.3 Conseils aux pompiers**
  - **Équipement spécial de sécurité:** Aucune mesure particulière n'est requise.

## RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- **6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**  
En cas de manipulation correcte, ne nécessite pas de mesures particulières.
- **6.2 Précautions pour la protection de l'environnement**  
Ne pas laisser le produit, non dilué ou en grande quantité, pénétrer la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.
- **6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:**  
Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).
- **6.4 Référence à d'autres rubriques** Aucune substance dangereuse n'est dégagée.

## RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

- **7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**  
Aucune mesure particulière n'est nécessaire en cas de bonne utilisation.
  - **Préventions des incendies et des explosions:** Aucune mesure particulière n'est requise.
- **7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités**
  - **Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:** Aucune exigence particulière.
  - **Indications concernant le stockage commun:** Pas nécessaire.
  - **Autres indications sur les conditions de stockage:**  
Stocker dans des récipients à fermeture étanche à des températures de 15 °C à 25 °C.
- **7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)** Pas d'autres informations importantes disponibles.

## RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

- **8.1 Paramètres de contrôle**
  - **Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:**  
Le produit ne contient pas en quantité significative des substances présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail.
    - **Remarques supplémentaires:** Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

(suite page 3)

# Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 30.01.2023

Numéro de version 3 (remplace la version 2)

Révision: 26.01.2023

Nom du produit: L 4895 / pH=4,00

(suite de la page 2)

- **8.2 Contrôles de l'exposition**
  - **Contrôles techniques appropriés** Sans autre indication, voir point 7.
  - **Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle**
    - **Mesures générales de protection et d'hygiène:**
      - Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau.
      - Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.
      - Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.
    - **Protection respiratoire:** N'est pas nécessaire.
    - **Protection des mains:** Gants de protection recommandés en cas de contact avec la peau fréquent ou relativement long.
      - **Matériau des gants** Caoutchouc nitrile
    - **Protection des yeux/du visage** Lunettes de protection

## \* RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

### · 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

#### · Indications générales

· <b>Couleur:</b>	Jaune
· <b>Odeur:</b>	Inodore
· <b>Point de fusion/point de congélation:</b>	-1,6 °C
· <b>Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition</b>	100 °C
· <b>Inflammabilité</b>	La substance n'est pas inflammable.
· <b>Point d'éclair</b>	Non applicable.
· <b>pH à 20 °C</b>	4
· <b>Viscosité:</b>	
· <b>Viscosité cinématique</b>	Non déterminé.
· <b>Dynamique:</b>	Non déterminé.
· <b>Solubilité</b>	
· <b>l'eau:</b>	Entièrement miscible
· <b>Pression de vapeur à 20 °C:</b>	23 hPa
· <b>Densité et/ou densité relative</b>	
· <b>Densité à 20 °C:</b>	1,01 g/cm <sup>3</sup>

### · 9.2 Autres informations

#### · Indications importantes pour la protection de la santé et de l'environnement ainsi que pour la sécurité

· <b>Propriétés explosives:</b>	Le produit n'est pas explosif.
---------------------------------	--------------------------------

#### · Informations concernant les classes de danger physique

· <b>Substances et mélanges explosibles</b>	néant
· <b>Gaz inflammables</b>	néant
· <b>Aérosols</b>	néant
· <b>Gaz comburants</b>	néant
· <b>Gaz sous pression</b>	néant
· <b>Liquides inflammables</b>	néant
· <b>Matières solides inflammables</b>	néant
· <b>Substances et mélanges autoréactifs</b>	néant
· <b>Liquides pyrophoriques</b>	néant
· <b>Matières solides pyrophoriques</b>	néant
· <b>Matières et mélanges auto-échauffants</b>	néant
· <b>Substances et mélanges qui dégagent des gaz inflammables au contact de l'eau</b>	néant
· <b>Liquides comburants</b>	néant

(suite page 4)

# Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 30.01.2023

Numéro de version 3 (remplace la version 2)

Révision: 26.01.2023

Nom du produit: L 4895 / pH=4,00

(suite de la page 3)

· <b>Matières solides comburantes</b>	néant
· <b>Peroxydes organiques</b>	néant
· <b>Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux</b>	néant
· <b>Explosibles désensibilisés</b>	néant

## RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

- **10.1 Réactivité** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **10.2 Stabilité chimique**
  - **Décomposition thermique/conditions à éviter:** Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
- **10.3 Possibilité de réactions dangereuses** Aucune réaction dangereuse connue.
- **10.4 Conditions à éviter** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **10.5 Matières incompatibles:** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **10.6 Produits de décomposition dangereux:** Pas de produits de décomposition dangereux connus

## RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

- **11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008**
  - **Toxicité aiguë** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
  - **Corrosion cutanée/irritation cutanée**  
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
  - **Lésions oculaires graves/irritation oculaire**  
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
  - **Sensibilisation respiratoire ou cutanée**  
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
  - **Mutagénicité sur les cellules germinales**  
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
  - **Cancérogénicité** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
  - **Toxicité pour la reproduction** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
  - **Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition unique**  
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
  - **Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition répétée**  
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
  - **Danger par aspiration** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **11.2 Informations sur les autres dangers**

### · Propriétés perturbant le système endocrinien

Aucun des composants n'est compris.

## RUBRIQUE 12: Informations écologiques

- **12.1 Toxicité**
  - **Toxicité aquatique:** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **12.2 Persistance et dégradabilité** Facilement biodégradable.
- **12.3 Potentiel de bioaccumulation** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **12.4 Mobilité dans le sol** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB** Non applicable.
- **12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien**  
Le produit ne contient pas de substances avec des propriétés perturbatrices endocriniennes.

(suite page 5)

# Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 30.01.2023

Numéro de version 3 (remplace la version 2)

Révision: 26.01.2023

Nom du produit: L 4895 / pH=4,00

(suite de la page 4)

## · 12.7 Autres effets néfastes

- **Remarque:** Une manipulation correcte permet d'exclure tout risque pour l'environnement.

## RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

### · 13.1 Méthodes de traitement des déchets

#### · **Recommandation:**

Doit être éliminé dans le respect des réglementations locales. Il est recommandé de contacter le service administratif compétent ou une entreprise spécialisée dans l'élimination des déchets.

#### · **Catalogue européen des déchets**

06 00 00	DÉCHETS DES PROCÉDÉS DE LA CHIMIE MINÉRALE
06 03 00	déchets provenant de la FFDU de sels et leurs solutions et d'oxydes métalliques
06 03 14	sels solides et solutions autres que ceux visés aux rubriques 06 03 11 et 06 03 13

#### · **Emballages non nettoyés:**

##### · **Recommandation:**

Les emballages contaminés doivent être vidés au maximum et peuvent alors, après nettoyage adéquat, faire l'objet d'une récupération.

- **Produit de nettoyage recommandé:** Eau, éventuellement avec des produits de nettoyage

## RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

### · 14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification

- **ADR/RID, ADN, IMDG, IATA** néant

### · 14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

- **ADR/RID, ADN, IMDG, IATA** néant

### · 14.3 Classe(s) de danger pour le transport

- **ADR/RID, ADN, IMDG, IATA**
- **Classe** néant

### · 14.4 Groupe d'emballage

- **ADR/RID, IMDG, IATA** néant

### · 14.5 Dangers pour l'environnement

Non applicable.

### · 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Non applicable.

### · 14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Non applicable.

- **"Règlement type" de l'ONU:** néant

## RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

### · 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

#### · **Directive 2012/18/UE**

- **Substances dangereuses désignées - ANNEXE I** Aucun des composants n'est compris.

#### · **Directive 2011/65/UE relative à la limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques – Annexe II**

Aucun des composants n'est compris.

(suite page 6)

# Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 30.01.2023

Numéro de version 3 (remplace la version 2)

Révision: 26.01.2023

Nom du produit: L 4895 / pH=4,00

(suite de la page 5)

## · RÈGLEMENT (UE) 2019/1148

### · Annexe I - PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS FAISANT L'OBJET DE RESTRICTIONS (Valeur limite maximale aux fins de l'octroi d'une licence en vertu de l'article 5, paragraphe 3)

Aucun des composants n'est compris.

### · Annexe II - PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS DEVANT FAIRE L'OBJET D'UN SIGNALEMENT

Aucun des composants n'est compris.

### · Règlement (CE) n° 273/2004 relatif aux précurseurs de drogues

Aucun des composants n'est compris.

### · Règlement (CE) n° 111/2005 fixant des règles pour la surveillance du commerce des précurseurs des drogues entre la Communauté et les pays tiers

Aucun des composants n'est compris.

· **15.2 Évaluation de la sécurité chimique:** Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

## RUBRIQUE 16: Autres informations

· **Date de la version précédente:** 06.04.2022

· **Numéro de la version précédente:** 2

### · **Acronymes et abréviations:**

RID: Règlement international concernant le transport des marchandises dangereuses par chemin de fer

IATA-DGR: Dangerous Goods Regulations by the "International Air Transport Association" (IATA)

ICAO: International Civil Aviation Organisation

ICAO-TI: Technical Instructions by the "International Civil Aviation Organisation" (ICAO)

ADR: Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par route

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic

vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative

· **\* Données modifiées par rapport à la version précédente**

# Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 30.01.2023

Numéro de version 5 (remplace la version 4)

Révision: 26.01.2023

## RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise

### · 1.1 Identificateur de produit

- **Nom du produit:** **L 4895 / pH=7,00**
- **Code du produit:** 285138632-Set2

· **Description:** Solution tampon technique pH 7,00 (25 °C)

### · 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées:

- **Catégorie du produit:** PC21 Substances chimiques de laboratoire
- **Catégorie du procédé:** PROC15 Utilisation en tant que réactif de laboratoire.
- **Emploi de la substance / de la préparation:** Solution de calibration

### · 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

#### · **Producteur/fournisseur:**

Xylem Analytics Germany GmbH  
Am Achalaich 11  
82362 Weilheim  
Germany

Kontakt: SI Analytics, Mainz  
Tel. +49.(0)6131.66.5111

· **Service chargé des renseignements:** E-Mail: msds.si@xylem.com

· **1.4 Numéro d'appel d'urgence** Chemtrec: (USA & Canada) 800-424-9300 (International) 001 703-527-3887

## RUBRIQUE 2: Identification des dangers

### · 2.1 Classification de la substance ou du mélange

· **Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008:** Le produit n'est pas classifié selon le règlement CLP.

### · 2.2 Éléments d'étiquetage

- **Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008:** néant
- **Pictogrammes de danger:** néant
- **Mention d'avertissement:** néant
- **Mentions de danger:** néant

· **2.3 Autres dangers** Pas d'autres informations importantes disponibles.

## RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

### · 3.2 Mélanges

#### · **Description:**

Mélange, composé des substances indiquées ci-après:  
Aqua, di-sodium hydrogénophosphate, acide citrique

· **Composants dangereux:** néant

· **Indications complémentaires:** Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

# Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 30.01.2023

Numéro de version 5 (remplace la version 4)

Révision: 26.01.2023

Nom du produit: L 4895 / pH=7,00

(suite de la page 1)

## RUBRIQUE 4: Premiers secours

- **4.1 Description des mesures de premiers secours**
  - **Après inhalation:** Veiller à l'apport d'air frais.
  - **Après contact avec la peau:**  
Rincer la peau à l'eau [ou se doucher].  
Enlever les vêtements contaminés.
  - **Après contact avec les yeux:**  
Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières et consulter un médecin.
  - **Après ingestion:**  
Rincer la bouche et boire beaucoup d'eau.  
Si les troubles persistent, consulter un médecin.
- **4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**  
Pas d'autres informations importantes disponibles.

## RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

- **5.1 Moyens d'extinction**
  - **Moyens d'extinction appropriés:** Le produit est incombustible. Choisir l'agent d'extinction en fonction de l'environnement.
- **5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **5.3 Conseils aux pompiers**
  - **Équipement spécial de sécurité:** Aucune mesure particulière n'est requise.

## RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- **6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence** Pas nécessaire.
- **6.2 Précautions pour la protection de l'environnement** Aucune mesure particulière n'est requise.
- **6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:**  
Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).
- **6.4 Référence à d'autres rubriques**  
Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.  
Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.  
Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

## RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

- **7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**  
Aucune mesure particulière n'est nécessaire en cas de bonne utilisation.
  - **Préventions des incendies et des explosions:** Aucune mesure particulière n'est requise.
- **7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités**
  - **Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:** Ne conserver que dans le fût d'origine.
  - **Indications concernant le stockage commun:** Pas nécessaire.
  - **Autres indications sur les conditions de stockage:** Stocker à température ambiante (15-25 °C).
- **7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)** Pas d'autres informations importantes disponibles.



# Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 30.01.2023

Numéro de version 5 (remplace la version 4)

Révision: 26.01.2023

Nom du produit: L 4895 / pH=7,00

(suite de la page 2)

## RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### · 8.1 Paramètres de contrôle

#### · Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:

Le produit ne contient pas en quantité significative des substances présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail.

· **Remarques supplémentaires:** Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

### · 8.2 Contrôles de l'exposition

· **Contrôles techniques appropriés** Sans autre indication, voir point 7.

· **Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle**

#### · Mesures générales de protection et d'hygiène:

Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau.

Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

· **Protection respiratoire:** N'est pas nécessaire.

· **Protection des mains:** Gants de protection recommandés en cas de contact avec la peau fréquent ou relativement long.

· **Matériau des gants** Caoutchouc nitrile

· **Protection des yeux/du visage** Lunettes de protection

· **Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement** Non polluant.

## RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

### · 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

#### · Indications générales

· <b>Couleur:</b>	Incolore
· <b>Odeur:</b>	Inodore
· <b>Point de fusion/point de congélation:</b>	-1,6 °C
· <b>Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition</b>	101 °C
· <b>Inflammabilité</b>	La substance n'est pas inflammable.
· <b>Point d'éclair</b>	Non applicable.
· <b>pH à 20 °C</b>	7
· <b>Viscosité:</b>	
· <b>Viscosité cinématique</b>	Non déterminé.
· <b>Dynamique:</b>	Non déterminé.
· <b>Solubilité</b>	
· <b>l'eau:</b>	Entièrement miscible
· <b>Pression de vapeur à 20 °C:</b>	23 hPa
· <b>Densité et/ou densité relative</b>	
· <b>Densité à 20 °C:</b>	1,01 g/cm <sup>3</sup>

### · 9.2 Autres informations

· **Indications importantes pour la protection de la santé et de l'environnement ainsi que pour la sécurité**

· **Propriétés explosives:** Le produit n'est pas explosif.

· **Informations concernant les classes de danger physique**

· <b>Substances et mélanges explosibles</b>	néant
· <b>Gaz inflammables</b>	néant
· <b>Aérosols</b>	néant
· <b>Gaz comburants</b>	néant
· <b>Gaz sous pression</b>	néant
· <b>Liquides inflammables</b>	néant

(suite page 4)

# Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 30.01.2023

Numéro de version 5 (remplace la version 4)

Révision: 26.01.2023

Nom du produit: L 4895 / pH=7,00

(suite de la page 3)

· <b>Matières solides inflammables</b>	néant
· <b>Substances et mélanges autoréactifs</b>	néant
· <b>Liquides pyrophoriques</b>	néant
· <b>Matières solides pyrophoriques</b>	néant
· <b>Matières et mélanges auto-échauffants</b>	néant
· <b>Substances et mélanges qui dégagent des gaz inflammables au contact de l'eau</b>	néant
· <b>Liquides comburants</b>	néant
· <b>Matières solides comburantes</b>	néant
· <b>Peroxydes organiques</b>	néant
· <b>Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux</b>	néant
· <b>Explosibles désensibilisés</b>	néant

## RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

- **10.1 Réactivité** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **10.2 Stabilité chimique**
  - **Décomposition thermique/conditions à éviter:** Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
- **10.3 Possibilité de réactions dangereuses** Aucune réaction dangereuse connue.
- **10.4 Conditions à éviter** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **10.5 Matières incompatibles:** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **10.6 Produits de décomposition dangereux:** Pas de produits de décomposition dangereux connus

## RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

- **11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008**
  - **Toxicité aiguë** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
  - **Corrosion cutanée/irritation cutanée**  
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
  - **Lésions oculaires graves/irritation oculaire**  
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
  - **Sensibilisation respiratoire ou cutanée**  
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
  - **Mutagénicité sur les cellules germinales**  
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
  - **Cancérogénicité** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
  - **Toxicité pour la reproduction** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
  - **Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition unique**  
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
  - **Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition répétée**  
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
  - **Danger par aspiration** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **11.2 Informations sur les autres dangers**

· **Propriétés perturbant le système endocrinien**

Aucun des composants n'est compris.

## RUBRIQUE 12: Informations écologiques

- **12.1 Toxicité**
  - **Toxicité aquatique:** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **12.2 Persistance et dégradabilité** Pas d'autres informations importantes disponibles.

(suite page 5)

# Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 30.01.2023

Numéro de version 5 (remplace la version 4)

Révision: 26.01.2023

Nom du produit: L 4895 / pH=7,00

(suite de la page 4)

- **12.3 Potentiel de bioaccumulation** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **12.4 Mobilité dans le sol** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB** Non applicable.
- **12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien**  
Le produit ne contient pas de substances avec des propriétés perturbatrices endocriniennes.
- **12.7 Autres effets néfastes**
  - **Indications générales:** Non polluant.
  - **Autres indications écologiques:**
    - **Indications générales:** Non polluant.
    - **Autres indications écologiques:** Non polluant.

## RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

- **13.1 Méthodes de traitement des déchets**
  - **Recommandation:**  
De petites quantités peuvent être diluées avec beaucoup d'eau et éliminées. De plus grandes quantités sont à éliminer conformément aux normes des autorités locales.

· Catalogue européen des déchets	
06 00 00	DÉCHETS DES PROCÉDÉS DE LA CHIMIE MINÉRALE
06 03 00	déchets provenant de la FFDU de sels et leurs solutions et d'oxydes métalliques
06 03 14	sels solides et solutions autres que ceux visés aux rubriques 06 03 11 et 06 03 13

- **Emballages non nettoyés:**
  - **Recommandation:**  
Les emballages contaminés doivent être vidés au maximum et peuvent alors, après nettoyage adéquat, faire l'objet d'une récupération.  
Les emballages ne pouvant pas être nettoyés doivent être évacués de la même manière que le produit.
  - **Produit de nettoyage recommandé:** Eau, éventuellement avec des produits de nettoyage

## RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

· <b>14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification</b>	
· <b>ADR/RID, ADN, IMDG, IATA</b>	néant
· <b>14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU</b>	
· <b>ADR/RID, ADN, IMDG, IATA</b>	néant
· <b>14.3 Classe(s) de danger pour le transport</b>	
· <b>ADR/RID, ADN, IMDG, IATA</b>	
· <b>Classe</b>	néant
· <b>14.4 Groupe d'emballage</b>	
· <b>ADR/RID, IMDG, IATA</b>	néant
· <b>14.5 Dangers pour l'environnement</b>	
· <b>Marine Pollutant:</b>	Non
· <b>14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur</b>	Non applicable.
· <b>14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI</b>	Non applicable.
· <b>Indications complémentaires de transport:</b>	Pas de produit dangereux d'après les dispositions ci-dessus.

(suite page 6)

# Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 30.01.2023

Numéro de version 5 (remplace la version 4)

Révision: 26.01.2023

Nom du produit: L 4895 / pH=7,00

(suite de la page 5)

· "Règlement type" de l'ONU: néant

## RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

### · 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

#### · Directive 2012/18/UE

· Substances dangereuses désignées - ANNEXE I Aucun des composants n'est compris.

#### · Directive 2011/65/UE relative à la limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques – Annexe II

Aucun des composants n'est compris.

#### · RÈGLEMENT (UE) 2019/1148

· Annexe I - PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS FAISANT L'OBJET DE RESTRICTIONS (Valeur limite maximale aux fins de l'octroi d'une licence en vertu de l'article 5, paragraphe 3)

Aucun des composants n'est compris.

#### · Annexe II - PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS DEVANT FAIRE L'OBJET D'UN SIGNALEMENT

Aucun des composants n'est compris.

#### · Règlement (CE) n° 273/2004 relatif aux précurseurs de drogues

Aucun des composants n'est compris.

#### · Règlement (CE) n° 111/2005 fixant des règles pour la surveillance du commerce des précurseurs des drogues entre la Communauté et les pays tiers

Aucun des composants n'est compris.

### · 15.2 Évaluation de la sécurité chimique: Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

## RUBRIQUE 16: Autres informations

· Date de la version précédente: 06.04.2022

· Numéro de la version précédente: 4

#### · Acronymes et abréviations:

RID: Règlement international concernant le transport des marchandises dangereuses par chemin de fer

IATA-DGR: Dangerous Goods Regulations by the "International Air Transport Association" (IATA)

ICAO: International Civil Aviation Organisation

ICAO-TI: Technical Instructions by the "International Civil Aviation Organisation" (ICAO)

ADR: Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par route

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic

vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative